

#### UMH-P TRANSMISSION D'UN BILAN AU MEDECIN REGULATEUR

Rédaction :	Groupe de Travail UMH-P Urg'Ara
Validation :	Comité scientifique
Date :	04/2024
Version :	V1.0

#### TRANSMISSION D'UN BILAN INFIRMIER UMH-P

**QUAND?** 

A l'arrivée si :

Critères d'engagement UMH-P ≠ critères d'inclusion dans un protocole RED FLAG au Quick look

· A n'importe quel moment si :

Dégradation clinique

Problème de paramètres vitaux

Au moindre doute

Dans tous les cas BILAN à passer à la fin de la prise en charge UMH-P

QUI?

### ALLO Régulation au C15

ARM puis médecin

COMMENT

# S ou S SITUATION

**ARM**: Qui suis-je, où, numéro , nom du patient

Demande AMU ou SMUR reflexe si urgence vitale puis AMU

**AMU :** Motif d'engagement Quick look

# **C OU A CONTEXTE / ATCDS**:

- Sexe, Age
- Antécédents utiles , allergie, traitements pertinents
- Histoire de la maladie du patient, depuis quand ? Mécanisme du traumatisme
- Eléments pertinents à l'évaluation ABCDE, paramètres vitaux

### A OU E ACTION/EVALUATION :

- Conditionnement (immobilisation ..)
- Ce que j'ai fait : pose de VVP, oxygénothérapie, ECG, thérapeutique ...

### R OU D RESULTAT / DEMANDE:

- Evaluation de la prise en charge
- Réévaluation du patient clinique et paramètres vitaux, douleur
- Ce que je veux : un renfort SMUR ? une prise en charge hospitalière ? Une orientation

AMU?

# Votre interlocuteur:

Il doit REFORMULER brièvement ces informations pour s'assurer de sa bonne compréhension de la situation puis CONCLURE par sa PRISE DE DÉCISION et vous donner l'orientation